

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

24 février 2023

---

RELATIF À L'ACCÉLÉRATION DES PROCÉDURES LIÉES À LA CONSTRUCTION DE NOUVELLES INSTALLATIONS NUCLÉAIRES ET AU FONCTIONNEMENT DES INSTALLATIONS EXISTANTES - (N° 762)

Tombé

**AMENDEMENT**

N ° CE235

présenté par

M. Laisney, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Élisabeth Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terreiro, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter

-----

**ARTICLE 1ER B**

Supprimer l'alinéa 6.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Par cet amendement, nous demandons a minima à ce que soit supprimé le fait que la part du nucléaire dans la production d'électricité soit maintenue à plus de 50% à horizon 2050.

Il s'agit d'un changement de cap majeur pour la politique énergétique du pays et d'un retour en arrière par rapport aux objectifs de la France déjà repoussés par le passé. En effet, l'objectif de réduction à 50% à horizon 2025 de la part du nucléaire avait été voté lors de la loi transition énergétique de 2015, mais l'échéance avait été repoussée à 2035 en 2019 alors qu'Emmanuel Macron s'était engagé à "[garder] le cadre de la loi de transition énergétique". Emmanuel Macron avait en effet indiqué que "ce n'est pas bon d'avoir 75% de notre énergie qui vient du nucléaire. Je garderai le cadre de la loi de transition énergétique. Je maintiens donc le cap des 50%". Une fois de plus, Emmanuel Macron n'a pas tenu ses promesses.

Nous nous opposons fermement à une relance du nucléaire, qui est une énergie dangereuse, sans solution pour les déchets et pas résilience aux conséquences du dérèglement climatique.